

PERMANENCES

Aide administrative : Un professionnel du centre social vous accompagne dans vos démarches.

René Cassin : Mercredi 9h/12h sans rdv

Flora Tristan : Jeudi 9h/12h sur rdv

Jean Rostand : Mardi 9h/12h sur rdv

Permanence numérique: Un professionnel du centre social vous aide à résoudre un problème numérique sur votre téléphone portable, tablette, ordinateur...

Mardi 9h/12h sur rdv - Jean Rostand

Médiateur santé : La médiation santé de l'ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon vous accueille pour faciliter vos démarches d'accès aux droits et aux soins.

Mardi 9h/11h30 sur Rdv - Flora Tristan

